

Le millésime 2017 nous l'a rappelé de façon imparable : les vignes taillées plus tardivement ont moins subi de pertes de rendement dues à la coulure. Voici quelques clés pour organiser ses chantiers de taille.

Taille tôt, taille tard...



➤ Viviane BÉCART

➤ La taille est une étape clé qui conditionne pour beaucoup les rendements de l'année à venir.

THÉORIQUEMENT, on peut commencer à tailler une parcelle dès que celle-ci a perdu ses feuilles. Cependant, plus tôt est taillée la vigne, plus vite ses bourgeons entrent en dormance... et plus vite ils pourront, lorsque les conditions climatiques seront réunies, être amenés à débourrer. C'est la raison pour laquelle les vignerons savent qu'il faut tailler les vignes des bas-fonds, plus sensibles au gel de printemps, en dernier : elles débourreront ainsi plus tard, permettant d'éviter les possibles gelées qui détruiraient les bourgeons éclos.

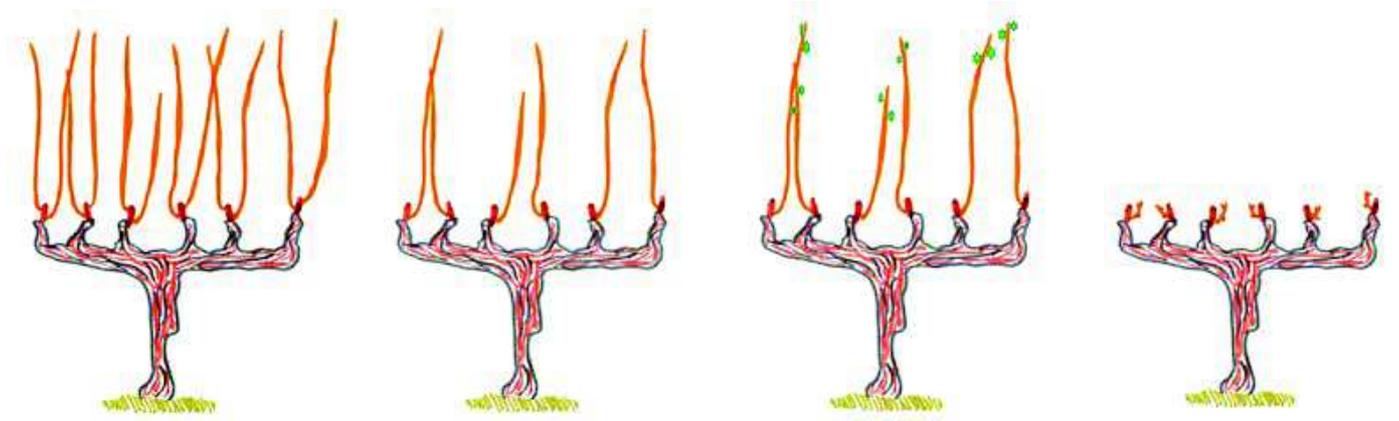
Même si 2017 fait exception, le gel de printemps reste normalement un événement

assez exceptionnel dans notre région. Malgré tout, décaler le débourrement en taillant tard permettrait d'éviter que la vigne soit en pleine croissance au moment de la floraison : en effet, en tout cas pour le grenache, la coulure est bien souvent causée par une concurrence entre la pousse active des rameaux et la bonne fécondation des fleurs de vigne. Le grenache est un cépage dont la floraison est sensible et ne tolère pas la concurrence de la pousse. En général, on peut éviter ce problème en écimant les vignes à mi-floraison (lorsque 50 % des bourgeons floraux ont éclos). Ainsi, la croissance des rameaux est stoppée pour quelque

temps et la vigne reconcentre ses assimilats vers les fleurs, dont le taux de fécondation et de nouaison est amélioré.

Oui mais... en 2017, après un mois d'avril frais, lors de la floraison fin mai, la vigne n'avait pas beaucoup poussé. Dans de nombreux vignobles, les rameaux n'avaient pas atteint le niveau du palissage et l'écimage n'était pas envisageable. Dans ces conditions, ce sont les vignobles qui, taillés tard, ont débourré plus tard et ont moins coulé : la pousse des rameaux était moins avancée et donc moins en concurrence active avec les fleurs.

LA TAILLE EN DEUX TEMPS : UNE PRATIQUE À RÉSERVER AUX PARCELLES SENSIBLES DE L'EXPLOITATION



Hiver : Premier passage, on taille en sélectionnant les 6 sarments à conserver.

Mars : Second passage lorsque les bourgeons gonflent, on recoupe à 2 yeux les sarments laissés lors du premier passage.

Cependant, tailler (trop) tard est une fausse bonne idée, surtout à long terme. Tailler lorsque l'on voit les « pompons » en haut des sarments de vigne retarde fortement le débourrement mais peut épuiser la vigne, qui puise dans ses réserves pour faire débourrer des bourgeons qui seront presque tous sacrifiés lors de la taille. Pratiquée plusieurs années de suite, cette taille tardive pourrait épuiser les ceps.

Comment s'y prendre

► Le premier principe est d'organiser ses chantiers de taille et garder "pour la fin" les vignes gélives et les grenache virosés, hétérogènes et/ou sensibles à la coulure.

► Sur certaines vignes, pourquoi ne pas pratiquer la "taille en deux temps"? Puisque toutes les vignes ne peuvent pas être taillées au mois de mars, l'idée est de réaliser un premier passage de taille en hiver qui permettra de sélectionner les 6 sarments à garder. Lorsque les bourgeons commenceront à

gonfler, un deuxième passage sera effectué pour recouper les sarments à deux yeux et ainsi retarder le débourrement, tout en épuisant moins la vigne que si on avait laissé l'ensemble de la charpente monter en sève avant de tailler.

**Cruel dilemme !
Je ne peux pas tailler toutes mes vignes en mars !**

Cette solution fait sans doute perdre un petit peu de temps par rapport à la taille en une seule fois d'une parcelle. Par contre, elle permettrait de concentrer sur le mois de mars les parcelles sensibles de l'exploitation. ■

LA TAILLE TARDIVE CONTRE LES MALADIES DU BOIS ?

Selon plusieurs essais conduits par le BNIC (Cognac), l'Inra et l'IFV depuis les années 1990, la taille tardive ne serait pas une solution contre l'esca et le BDA (Black dead arm) : on retrouve autant de symptômes sur les ceps taillés en plein hiver que sur les ceps taillés pendant la période des pleurs. Cette idée que les pleurs de vigne empêchent les champignons de l'esca de pénétrer dans les sarments a également été réfutée : il a été montré que ces champignons peuvent pénétrer dans la vigne par les plaies réalisées en vert (épamprage, ébourgeonnage).

En revanche, la taille tardive est une méthode de lutte préventive efficace contre l'eutypiose.

PÉPINIÈRES
GILLIBERT

Matériel certifié

Marque Entav-INRA

Plants mycorhizés

Étude de financement

Plantation mécanique et manuelle

792, CHEMIN DU MARQUIS / 84100 ORANGE
Tél : 04 90 34 34 10
Email : pepinieres-gillibert@wanadoo.fr

Une coulure moins marquée



SILVÈRE DEVÈZE

Conseiller viticulture-œnologie (CA 84)

Vous avez observé en 2017 un important effet bénéfique de la date de taille sur les rendements de grenache ?

Nous suivons de nombreuses parcelles d'essais viticoles chez des vigneron. Sur ces parcelles, nous prélevons des bois pour les peser et ainsi estimer la vigueur des vignes. Nous prélevons ces bois en général en début d'hiver, afin de ne pas perturber l'organisation des chantiers de taille des vigneron propriétaires de ces parcelles. Ainsi, sur des parcelles de grenache en 2017, nous avons pu comparer taille tôt/taille tard... car nous avions taillé les placettes d'essais tôt, et les vigneron avaient taillé tard. Sur d'autres parcelles d'essais, ce sont les vigneron eux-mêmes qui ont décidé de comparer taille tôt/taille tard, et nous avons pu faire les observations lors de la récolte (poids des grappes, poids des baies...)

Les résultats sont significatifs : les grappes des vignes de grenache taillées tard étaient en moyenne 75 % plus grosses que celles des placettes que nous avons taillées tôt (Voir tableau de résultats). Signalons que ces résultats ont été obtenus sur des vignes âgées de grenache, très touchées par le court-noué. Sur des vignes jeunes et saines, les résultats ne seraient peut-être pas si tranchés.

En effet, les poids des grappes sont tout de même faibles : habituellement une grappe de grenache fait 200 à 300 grammes... Tailler tard dans les situations de nos parcelles d'observations a permis d'avoir 73 % de récolte en plus mais certainement pas de faire de bons rendements car avec une quinzaine de grappes par pied, cela ne fait que 1,5 kg par pied.

Tailler tard a donc permis d'éviter la coulure ?

Sur les parcelles taillées tard, nous avons rencontré de la coulure, mais moins marquée que sur les parcelles taillées tôt. La concurrence entre pousse active des rameaux et floraison a sûrement été moins forte, mais cela n'a pas empêché totalement la coulure.

Préconisez-vous d'autres techniques pour éviter la coulure sur le grenache ?

Lorsque nous avons pressenti la coulure au printemps dernier, nous avons mis en place des petits essais d'écimage à mi-floraison. Ainsi, sur une dizaine de parcelles écimées, nous avons observé un gain de 24 % en moyenne sur le poids des grappes par rapport aux rangs témoins non écimés. Ce gain est inférieur au gain de la taille tardive.

En fait, c'est l'alliance de ces deux techniques (taille tardive + écimage à floraison) qui semble avoir été un bon moyen d'éviter un petit peu la coulure. Mais malgré cela, il n'y a pas de remède miracle : les rendements observés en 2017 sur plus de 35 parcelles d'essais en grenache étaient inférieurs de 38 % en moyenne par rapport à 2016.

Enfin, nous avons également testé les pulvérisations de bore sur 6 parcelles de grenache en 2017, et les résultats n'ont été positifs que sur 2 des 6 parcelles (gain de 20 à 30 % sur le poids des grappes). Cette technique est coûteuse et moins facile à mettre en œuvre, sans toujours donner de résultats.

Propos recueillis par Viviane BÉCART

POIDS MOYEN DES GRAPPES À LA RÉCOLTE (G)

Parcelle	Témoin	Taille tardive	%/ témoin
Grenache 1	57	115	102 %
Grenache 2	53	119	125 %
Grenache 3	41	93	130 %
Grenache 4	61	93	53 %
Grenache 5	103	109	6 %
Grenache 6	62	120	94 %
Grenache 7	71	118	67 %
Grenache 8	53	95	79 %
Moyenne	62	108	73 %

PLAN NATIONAL DÉPÉRISSÉMENT DU VIGNOBLE



Le ministère de l'Agriculture, FranceAgriMer et les Interprofessions viticoles regroupées au sein du Cniv lancent le 2^e appel à projets scientifiques du Plan national dépérissement. L'objectif étant de solliciter les acteurs de la recherche pour apporter des solutions aux professionnels de la vigne.

Ce 2^e appel à projets court jusqu'au 31 mars 2018 à minuit. Il porte sur une thématique peu abordée lors du premier appel : mieux connaître les interactions entre la plante et le sol.

Ainsi, des réponses sont attendues sur l'impact à long terme des pratiques viticoles sur la qualité des sols, composante essentielle de la notion de "terroir" en viticulture. Les projets offrant des solutions pour la restauration des sols dégradés seront regardés avec attention.

Quelle phytotoxicité du cuivre ?

Pour préparer ce 2^e appel à projets, un séminaire a été organisé fin novembre dernier au Château Smith Haut Lafitte, à Bordeaux, en présence de chercheurs.

Ainsi, Philippe Hinsinger (Inra Montpellier) est intervenu sur la phytotoxicité du cuivre. Les sols viticoles ont en effet été enrichis en cuivre par plus d'un siècle d'utilisation de bouillie bordelaise. Les teneurs fréquemment rencontrées s'élevaient à 100 mg/kg contre 14 mg/kg pour les sols ne portant pas de vigne.

Or il s'avère que la phytotoxicité du cuivre sur la vigne a été mesurée en 2004 : à partir de 1,3 micro-mole/litre, un impact est noté sur les racines qui s'allongent moins. Pourtant, malgré cette sensibilité forte au cuivre (contrairement au blé), la vigne tolère une concentration élevée. Est-ce parce que les racines évitent les zones les plus contaminées, en descendant par exemple plus profondément, ou sont-elles capables de modifier leur environnement proche ?

Dans un autre registre, Lionel Ranjard (Inra Dijon), a indiqué qu'une diminution de 30 % de la vie microbienne du sol pouvait provoquer une diminution de 40 % de la minéralisation de la matière organique et par conséquent une diminution de 40 % de la production végétale. D'où l'intérêt de vulgariser des indicateurs de fertilité microbienne.

Ces deux exemples (parmi beaucoup d'autres) illustrent les pistes de recherche qu'il faudra explorer pour mieux comprendre l'origine des dépérissements de la vigne.

S.R.

➔ Plus d'info : www.plan-deperissement-vigne.fr/travaux-de-recherche/appele-a-projets